



19 janvier 1989

CONSEIL EXECUTIF

Quatre-vingt-troisième session

Point 11 de l'ordre du jour

STRATEGIE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

(Projet de résolution proposé par les Rapporteurs)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur la stratégie mondiale de lutte contre le SIDA;¹

1. REMERCIE le Directeur général de son rapport;
2. PREND ACTE avec satisfaction :
 - 1) des efforts soutenus de l'OMS pour guider avec énergie et efficacité les activités mondiales de lutte contre le SIDA;
 - 2) de l'active collaboration établie entre plus de 90 % des Etats Membres et l'OMS à l'appui des programmes nationaux de lutte contre le SIDA;
3. RECOMMANDE à la Quarante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Quarante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur la stratégie mondiale de lutte contre le SIDA;

Notant avec satisfaction le ferme appui de tous les Etats Membres à la stratégie mondiale de lutte contre le SIDA et l'aide financière croissante des pays à l'effort mondial;

Rendant hommage à toutes les organisations et tous les organismes des Nations Unies ainsi qu'aux nombreuses organisations non gouvernementales concernées pour leur collaboration active à l'appui de la stratégie mondiale de lutte contre le SIDA;

Se félicitant de l'esprit de collaboration internationale dont ont fait preuve les nombreux scientifiques de tous les pays qui coopèrent étroitement avec l'OMS et entre eux pour faire face aux formidables défis scientifiques lancés par la pandémie de SIDA;

Appréciant hautement la manière dont l'OMS a organisé la Journée mondiale sur le SIDA et la réponse des individus, des organisations et des gouvernements du monde entier, et constatant le vif intérêt exprimé en faveur de l'organisation annuelle d'une Journée mondiale sur le SIDA destinée à polariser les efforts mondiaux de lutte contre le SIDA;

¹ Document EB83/26.

